

Les cours d'eau sur le territoire de la MRC Robert-Cliche

Obstruction dans un cours d'eau ou présence de castors?

Vous avez connaissance qu'il y a une obstruction dans un cours d'eau et le niveau d'eau monte et menace de la sécurité des personnes et des biens, l'obstruction devra être enlevée afin de rétablir le libre écoulement de l'eau.

En situation d'urgence : veuillez contacter votre municipalité ou faire le 911.

En situation non urgente, mais préoccupante : veuillez contacter la MRC Robert-Cliche au 418 774-9828.

Une obstruction dans un cours d'eau est une obstruction qui gêne l'écoulement normal des eaux. Voici quelques exemples :

- Barrages de castors
- Pont et ponceau trop étroits
- Neige compactée, accumulation de glaces, affaissement de la rive dans le cours d'eau
- Troncs d'arbres ou autres débris

L'accumulation de sédiment n'est pas considérée comme une obstruction.

Si vous êtes informé qu'il y a un barrage de castor, des activités de castors ou une obstruction qui ne constitue pas une menace: veuillez aussi contacter la MRC Robert-Cliche. Ces informations nous serviront à prévenir le risque que comporte une obstruction de cours d'eau.

Entre autres, des castors qui colonisent un secteur construisent des barrages inondant un territoire. La colonie s'agrandit et les petits vont coloniser d'autres endroits et faire d'autres barrages. En sachant le plus tôt possible les endroits où il y a des castors actifs, nous pourrions agir en prévention et ainsi éviter ou réduire les dommages.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à la MRC Robert-Cliche au 418 774-9828.

Éric Jacques

Coordonnateur des cours d'eau

MRC Robert-Cliche